

Point 21 : Programme Local de l'Habitat - Bilan 2014 et évaluation à mi-parcours – Approbation

Intervention : Jean-Jacques MOREAU (Nantes)

Madame la présidente, chers collègues,

Nous adoptons aujourd'hui, le bilan 2014 du PLH et son évaluation à mi-parcours. Nous le savons tous ici, le parcours résidentiel, n'est pas, pour nombre de nos concitoyens un parcours sans embuche et le droit au logement, au logement digne et sain, n'est pas dans notre pays, et y compris dans notre métropole un droit pleinement acquis pour tous.

Je ne vous apprendrais rien, non plus ici, si je vous dis que la crise économique et sociale continue de sévir, avec son lot de précarité, de pression sur l'emploi, les salaires, les conditions de travail, et que cette crise économique a de lourds effets pour la quasi-totalité des ménages.

Nous mesurons tous ici, les efforts, faits par notre métropole en matière de construction de logement et de logement sociaux, de réhabilitation... J'y reviendrais.

En effet, comment ne pas souligner les près de 8000 logements autorisés en 2014, les 1900 logements sociaux financés, l'objectif de 25% de logement sociaux à atteindre dans l'ensemble et j'aimerais insister sur « dans l'ensemble » de nos communes, les aides à la réhabilitation du parc privé, les actions en matière de renouvellement urbain et le financement de logements adaptés.

Pour autant, une seule question se pose, ces efforts, si conséquents soient-ils, sont-ils aujourd'hui suffisants, au regard, non seulement des besoins qui s'expriment dans la métropole (27 650 demandes de logements sociaux aux 1^{er} janvier), aux besoins de ceux qui s'exprimeront demain, au besoin de ceux qui sont attirés par le dynamisme métropolitain et, j'ai envie de rajouter, aux besoins qui ne s'expriment pas, de ceux que la précarité, non seulement financière et matérielle, mais pas seulement, enferme dans l'isolement et écarte des demandes et des sentiers balisés.

Dans notre métropole de près de 603 000 habitants, 37 000 ménages vivent sous le seuil de pauvreté, 53% des ménages sont éligible au parc social, dont 77% d'entre eux ont des revenus inférieur à 60% des plafonds PLUS. Non sommes loin du logement social ouvert à tous !

Là non plus, ce n'est malheureusement plus un scoop depuis longtemps, seul Nantes et Saint-Herblain sont au dessus du seuil des 25% de logements sociaux. Hors c'est 2 villes le taux SRU tomberait à 14.29%. Alors oui, des efforts doivent être faits dans toute les communes de la métropole en termes de production de logements sociaux !

Nous devons continuer le combat pour faire vivre la mixité sociale sur tout le territoire métropolitain alors même que la loi MACRON favorise la construction de logements intermédiaires, c'est-à-dire de logements inaccessibles aux revenus les plus modestes.

L'Etat à des ambitions qu'il ne se donne pas les moyens de concrétiser ! Ce ne sont pas les métropoles qui pourront à elle seule résoudre la crise du logement !

Actuellement, ce sont les organismes HLM, qui financent eux-mêmes les besoins des populations les plus pauvres, on assiste à une baisse de l'aide publique alors que les couts de production augmentent :

- baisse des emprunts à la Caisse des dépôts et consignation, baisse des aides de l'Etat, baisse des aides de l'entreprise (1% logement).

Ces différentes réductions entraînent une augmentation des aides des collectivités locales et des bailleurs dans le contexte que nous connaissons. Les bailleurs financent maintenant les nouvelles constructions par la vente de logements alors que nous sommes loin d'avoir atteint un parc suffisant.

Il parait clair que les clefs de la construction de logement, du mieux loger est aussi et surtout dans les mains de l'Etat : quels financement du logement social, quelles incitations, quelle mobilisation du Livret A et des Banques, quelle contribution des entreprises, quel encadrement des loyers...

Autre point que nous aimerions soulever celui des logements spécifiques, nous pensons qu'il faut poursuivre et accentuer nos efforts en direction de ce type de logement pour répondre à des besoins forts en termes de logement des étudiants et de maintien à domicile des personnes âgées.

Enfin, pour nous, élus communistes, la question du logement est une question prioritaire, et nous souhaiterions que les objectifs, notamment en matière de logement vraiment sociaux soit réellement partagés, sous peine de dispositions réellement coercitives et donc incitatrices.

Je vous remercie de votre attention.